

LETTRE ANNUELLE FCPI LA BANQUE POSTALE INNOVATION N°14

AU 31 DÉCEMBRE 2021

Cher Souscripteur,

Nous avons le plaisir de vous adresser la Lettre Annuelle du FCPI La Banque Postale Innovation N°14 dans laquelle vous trouverez le détail de l'activité du Fonds.

Lors de l'exercice 2021, le Fonds a procédé à la cession totale des titres qu'il détenait dans la société Prestashop.

Au 31 décembre 2021, le Fonds détient six participations actives dans son portefeuille.

Dans la section « Focus Participations » en page 2 de cette lettre annuelle, nous vous présentons l'évolution de la société Mister Spex ainsi que celle de la société Prestashop.

Le 19 mars 2021, nous vous avons adressé un courrier vous informant de l'entrée en liquidation du Fonds à compter du 26 mars 2021 et du blocage de toutes les demandes de rachats de part.

Ce courrier vous précisait également qu'afin de préserver au mieux les intérêts des porteurs de parts et de céder les titres des sociétés du portefeuille du Fonds dans les meilleures conditions possibles, la Société de Gestion a, en accord avec le dépositaire, décidé de proroger le Fonds pour une seconde et dernière période d'un an s'achevant le 31 décembre 2022 conformément au règlement du Fonds.

Nous vous remercions de votre confiance.

L'équipe de gestion

Retrouver toute l'actualité de vos Fonds sur **www.siparexfondsfiscaux.com Pour toute information complémentaire, votre Conseiller La Banque Postale se tient à votre disposition**

Nous vous rappelons que la performance du Fonds est directement liée à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

1 — PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Avec un savoir-faire éprouvé depuis 1999 dans la gestion de Fonds de défiscalisation du lancement à la clôture, notre équipe, qui dispose d'une expertise spécifique dans les domaines du numérique, des technologies avancées à usage industriel (cleantech, optique etc...) et de l'impact, a un rôle d'accompagnement qui va au-delà de la participation financière. Elle apporte son expérience technologique et ouvre également aux PME innovantes l'accès au réseau de partenaires et d'investisseurs du Groupe Siparex, tout en accompagnant les dirigeants dans leur stratégie de développement.

Nous vous rappelons que les FCPI sont des placements non garantis en capital dont l'objectif est de renforcer les fonds propres des entreprises innovantes non cotées présentant des perspectives de croissance. L'équipe de gestion est chaque jour mobilisée afin de sélectionner rigoureusement et d'accompagner dans la mise en œuvre de leur stratégie les entreprises qui présentent les meilleures opportunités d'évolution, cet accompagnement ne constituant en aucun cas une garantie de succès ou de performance.

2 — FOCUS PARTICIPATION

La Société de Gestion est amenée, dans l'intérêt des porteurs de parts, à exercer ses droits de vote lors des Assemblées Générales des sociétés dans lesquelles le Fonds détient des participations.

CESSION

PRESTASHOP



Prestashop est une plateforme digitale lancée en 2007. Elle propose une solution complète et innovante qui permet à ses clients de créer une boutique en ligne et de développer leur site e-commerce efficacement grâce à un système d'interfaces et de modules

En 2020, fort de 300 000 clients actifs, les sites créés via Prestashop ont généré un total de 22 milliards d'Euros de ventes en ligne.

Prestashop, leader en Europe et en Amérique Latine, est présente dans 190 pays et sa solution est traduite dans une quarantaine de langues. Avec des clients tels que La Redoute ou Décathlon, Prestashop cible les sociétés de toutes tailles, de la TPE à l'ETI.

Sa stratégie de développement consiste à nouer des partenariats avec de grands groupes comme Paypal pour la création du module Prestashop Checkout (interface de paiement sécurisée) ou encore Prestashop Facebook permettant d'améliorer la visibilité sur les réseaux sociaux ou d'augmenter le taux de conversion.

XAnge, entré au capital de Prestashop en 2014, a cédé sa participation à MBE Worldwide, un leader mondial pour les solutions d'expédition, impression et solutions marketing grâce à un réseau de franchise.

ÉVÉNEMENT

MISTER SPEX



Mister Spex est une plateforme de e-commerce spécialisée dans la vente de lunettes, fondée en 2007 en Allemagne.

Leader en Europe, elle conseille et propose des services innovants comme les « essayages » en ligne basés sur la morphologie faciale, la taille, la couleur ou le style de la monture, à plus de 5 millions de clients grâce à sa présence en ligne dans 10 pays, ses 40 boutiques en Allemagne, Autriche et Suède et ses partenariats avec plus de 400 opticiens.

En s'appuyant sur l'expérience de plus de 1000 employés, Mister Spex a su élargir son offre en proposant des tests ou des ajustements personnalisés, répondant ainsi à plus de 20 000 commandes quotidiennes.

Son offre variée inclut des marques de luxe, de style banché, de collaboration entre designers et influenceurs. L'objectif étant de simplifier et de rendre agréable l'achat des lunettes. Depuis sa création, la société a maintenu une croissance régulière à deux chiffres ce qui lui a permis de générer 194M€ de vente en 2021 renforçant ainsi le succès de sa stratégie de distribution multicanale.

Le 2 juillet 2021, Mister Spex a été introduite à la Bourse de Francfort.







** sous réserve de respecter les conditions fiscales

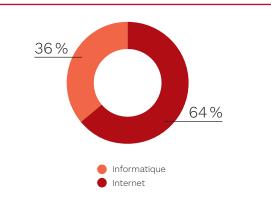
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2021

Actif net du Fonds au 31/12/21	10 235K€
Valeur de souscription	500,00€
Distributions totales	647,03€
Valeur liquidative au 31/12/21	471,43€
Valeur liquidative + distributions au 31/12/21	1 118,46€
Evolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)*	124%
Evolution depuis l'origine (avec avantage fiscal)*	173%

^{*} hors droit d'entrée

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Nous vous rappelons que le Fonds est un placement non garanti en capital.

RÉPARTITION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE



PARTICIPATIONS ACTIVES DU PORTEFEUILLE

AB TASTY	Solution permettant aux sites internet de tester et d'améliorer l'efficacité de leurs pages
HOMEREZ	Service en ligne de location de maisons secondaires
MISTER SPEX	Opticien en ligne
PRIVATELOT	Place de marché pour œuvres et objets d'art
REELEVANT	Outil pour cibler les emails en temps réel
STUDITEMPS	Agence d'intérim en ligne pour le placement des étudiants à temps partiel

Autres placements — Conformément à la stratégie du Fonds, le solde des actifs peut être investi dans des placements de trésorerie et notamment des OPCVM monétaires.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN	FR0011288984
Date de création	2012
Durée de vie	8 ans
Prorogation éventuelle (1)	2 x 1 an

Date de fin de vie minimum	31/12/2020
Date de fin de vie maximum	31/12/2022
Rachats de parts bloqués jusqu'a (2)	fin de vie du Fonds,
	prorogations incluses

⁽¹⁾ La durée de vie du Fonds a été prorogée sur décision de la Société de Gestion.

⁽²⁾ Les rachats de parts sont bloqués depuis le 19 mars 2021 (date d'envoi du courrier d'information sur la mise en liquidation).

Photos : Shutterstock - DR - Source : Siparex XAnge Venture, décembre 2021

FRAIS POUR LES PORTEURS DE PARTS DE LA GAMME DES FONDS LA BANQUE POSTALE INNOVATION

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-80-5 du Code Monétaire et Financier, la Société de Gestion vous informe du montant détaillé des frais et commissions, directs et indirects, perçus par l'ensemble des intervenants (Société de Gestion, Commercialisateurs, Commissaires aux comptes, Dépositaire, etc.) de chacun des Fonds, et des conditions d'encadrement de ces frais.

MILLESIME DE FONDS (clôture au 31 décembre 2020)	ANNÉE de création	GRANDEUR Constatée (par part)	SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS PAR PART (en €) FRAIS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION RÉELLEMENT PRÉLEVÉS DEPUIS LA SOUSCRIPTION PAR PART (en €)									
			2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
La Banque Postale Innovation 12	2011	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés	504,23 22,41	526,03 <i>41,</i> 60	511,35 <i>61,1</i> 8	550,96 <i>80,</i> 96	679,85 99,42	755,98 <i>117,</i> 69	729,49 136,97	801,61 <i>155,54</i>	907,39 <i>173,4</i> 6	902,13 190,28
La Banque Postale Innovation N°14	2012	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés		535,18 <i>21,52</i>	512,58 <i>40,</i> 16	494,07 <i>61,45</i>	620,42 80,35	727,05 98,97	756,96 120,29	997,16 <i>145,7</i> 0	1133,72 164,38	1118,43 <i>191,57</i>
La Banque Postale Innovation N°15	2013	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés			471,77 20,99	450,42 39, <i>21</i>	520,40 <i>57,</i> 19	650,12 76,07	625,10 96,67	885,24 122,23	975,06 140,98	1009,99 <i>158,74</i>
La Banque Postale Innovation N°16	2014	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés				480,09 20,78	483,72 39,40	507,51 58,07	451,30 76,85	513,34 <i>94,21</i>	533,70 112,21	490,16 129,38
Ambition Innovation	2015	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés				488,95 12,28	471,42 33,91	481,64 58,28	454,17 82,72	530,59 105,61	506,67 130,22	573,83 154,66

Frais de gestion et de distribution (hors droit d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée). Il s'agit donc du cumul des frais prélevés depuis l'origine du Fonds. Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires applicables aux Fonds mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts.

MENTION GÉNÉRALE DE L'AMF

Votre attention est attirée sur le fait que l'argent est bloqué pendant la durée prévue au Règlement du Fonds, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement. L'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement et de la durée pendant laquelle vous le détiendrez.

AVERTISSEMENT GÉNÉRAL

L'avantage fiscal octroyé par la souscription du Fonds présente notamment des risques et des contraintes suivants :

- Une part significative du Fonds est investie dans des petites et moyennes entreprises non cotées. La valeur dans les actifs du Fonds n'est donc pas le résultat d'échanges sur les marchés financiers, mais de l'appréciation de la Société de Gestion et du commissaire aux comptes du Fonds.
- Une part importante des sociétés dont le Fonds est actionnaire n'est pas cotée ou l'est sur des marchés non réglementés sur lesquels s'opèrent peu d'échanges, engendrant un risque d'illiquidité du portefeuille dont certaines positions pourraient être soldées en contrepartie d'une décote d'illiquidité.
- Risque lié à la faible maturité de certaines entreprises cibles : la performance à l'échéance du Fonds dépend du succès des

entreprises dans lesquelles ils investissent. Une partie de ces investissements est réalisée dans des entreprises de création récente, qui présentent des risques de défaillance plus importants que des entreprises plus matures. « Les performances passées ne préjugent pas des performances futures ».

— Les rachats de parts lors de la liquidation du Fonds peuvent se faire à un prix inférieur au prix de souscription, il existe donc un risque de perte en capital.

Pour plus d'informations sur les risques spécifiques du Fonds, nous vous invitons à vous reporter à son règlement et DICI (Document d'information clé pour l'investisseur) qui sont disponibles sur le site internet www.siparexfondsfiscaux.com

Le rapport annuel de gestion du Fonds est disponible sur simple demande auprès de Siparex XAnge Venture.

Les appréciations formulées reflètent l'opinion de l'auteur à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. La Société de Gestion Siparex XAnge Venture - Groupe Siparex ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage du présent document ou des informations qu'il contient. Les informations ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés ou exacts au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier et boursier du moment et reflètent le sentiment à ce jour de la Société de Gestion. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Le présent document ne peut être reproduit, totalement ou partiellement, diffusé ou distribué à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable de la société. Cette Lettre est un document d'information exclusivement destiné aux porteurs de parts et doit être traité de manière strictement confidentielle. XAnge est la marque de l'activité innovation du Groupe Siparex, spécialiste français indépendant du capital investissement, et sa Société de Gestion est Siparex XAnge Venture.

Pour toute information complémentaire, votre Conseiller La Banque Postale se tient à votre disposition.



27, rue Marbeuf - 75008 Paris T. 01 53 93 00 90 serviceclients@siparex.com siparexfondsfiscaux.com xange.fr